



NOUVEL ELAN N° 37



La trêve des confiseurs et les intempéries de début janvier passées, les travaux ont repris.

Le pluviail du bas de la Place précède les travaux de voirie .

Après un assemblage au sol, les charpentes du bâtiment sont mises en place sur l'ossature métallique .

Le stationnement et la circulation sont inévitablement perturbés.

Votre patience et votre fidélité aux commerces locaux seront vos remerciements.



CANTINE SCOLAIRE



Frites et pâtes à chaque repas....?

Le personnel de la cantine scolaire a l'autorisation du Conseil Municipal de proposer à un enfant de goûter les plats avant d'affirmer systématiquement que ce n'est pas bon ou qu'il n'aime pas ça.

Cet apprentissage du goût, nous semble utile pour eux, ils n'ont pas d'obligation d'imposer un plat que l'enfant ne veut pas manger. Comme à la maison, ils peuvent dire **« si tu ne manges pas tes carottes, tu n'auras pas de dessert »**

Ces paroles ne sont jamais suivies de l'action.

Vous avez la chance d'avoir un système de restauration où les plats sont réalisés sur place avec des produits frais à un prix très modéré.

Comme vous, le chef peut acheter un morceau de viande avec un petit « bout de gras », le personnel de cantine n'oblige pas vos enfants à le manger, leur formation et l'amour pour vos enfants les empêchent de pratiquer une telle ineptie.



Nous constatons que vos enfants déclarent haut et fort des « allergies » que nous qualifions de gustatives, ils aiment les carottes crues et il leur est interdit de les manger cuites.

Afin de ne pas amplifier les commentaires souvent négatifs de vos enfants, nous vous rappelons que vous pouvez venir manger un midi avec eux sans prévenir et vous vous rendez compte que vos anges peuvent avoir également un comportement de « diabolins »

POLLUTION DU DOLLOIR

Le dossier de la pollution du Dolloir causée par de la peinture, qui avait nécessité la pose d'un barrage flottant, sera bientôt réglé.

Le Procureur de la République délibérera prochainement sur les éléments de l'enquête menée par la gendarmerie de Charly sur Marne. Il ne faut jamais désespérer, une plainte contre X peut aboutir à son identification.



SECURITE ROUTIERE

Depuis 2005, les accidents de la route sont en diminution dans le département.

Cependant leur gravité est de plus en plus importante.
Le nombre d'accident mortel est en augmentation de 13%, taux trois fois supérieur au niveau national.

Contrairement aux idées reçues, 80% des accidents sont causés par des résidents, le jour, sur route sèche avec une grande visibilité.



MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 A 26 ANS

ATTENTION

La Mission Locale de l'arrondissement de Château-Thierry a été définitivement transférée au 7 avenue de l'Europe à Château-Thierry (anciens locaux de Quid Informatique, en face Westfalia).

Pour tout renseignement, le numéro de téléphone reste inchangé :

03.23.84.23.23.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE CANTINE

La mise en place du prélèvement automatique pour le paiement des factures de cantine ne pourra pas intervenir avant la rentrée scolaire prochaine.

Nous vous tiendrons informé de la date exacte et nous vous remercions de votre compréhension



Jacques COMBE nous a quitté ...

Sa disparition rapide a mis la population et surtout le monde associatif en émoi.

A la demande de la famille, le Maire a salué la mémoire de Jacky, le jour de ses obsèques à Essises.

Son engagement pour le milieu associatif a été rappelé à tous ceux qui l'accompagnait ce jour.

SAVOIR « S'ARRETER »



Les problèmes de stationnement et de circulation sont souvent des phénomènes réguliers, générateurs de tensions.

Une attitude civique et respectueuse du code de la route est suffisante....

- Vous vous gardez dans le sens de circulation pour vous éviter de traverser la route.
- Vous n'obstruez pas le passage des piétons, qui, comme vous, doivent se déplacer en sécurité.
- Vous ne gênez pas l'accès des propriétés des riverains.
- Vous circulez à vitesse très réduite en agglomération où un enfant peut brusquement surgir entre deux véhicules.
- Vous respectez les emplacements de stationnement et, si besoin effectuez quelques pas supplémentaires pour votre sécurité, celle de vos enfants, celle de votre véhicule et pour la fluidité de la circulation.

UN TERRAIN POUR JARDINER



La Municipalité possède un terrain clôturé situé Route d'Essises, proche du pont du Dolloir.

Cette parcelle peut être mise à disposition à une ou plusieurs personnes du village. Veuillez vous renseigner à la Mairie.

GENEROSITE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comme chaque année, diverses associations vont solliciter votre générosité.

Soyez vigilant à cet égard, demandez un justificatif de l'association, écoutez et lisez les médias qui sont généralement les vecteurs de ces sollicitations.

